

Pierrefonds, Le 26 Octobre 2011

Document présenté à l'assemblée publique itinérante sur le partage de pistes cyclables tenue le 26 Octobre 2011

Introduction :

J'utilise régulièrement les pistes cyclables de Pierrefonds-Roxboro, de Ste-Geneviève, de Ile Bizard et de DDO. A cette date, le partage des pistes avec d'autres utilisateurs n'a pas été problématique car les principaux usagers rencontrés sont les conducteurs de vélos conventionnels. Occasionnellement, on y rencontre des tricycles pour adultes, des vélos trainant un chariot pour bébés et des utilisateurs de patins à roulettes. Tous les utilisateurs cités conduisent à basse vitesse; conséquemment ils ne présentent pas de risque même si les tricycles et chariots sont plus larges que les vélos.

Mon expérience d'utilisatrice des pistes cyclables

Je ne voudrais pas partager les mêmes pistes, plutôt étroites, avec des véhicules à moteur type scooter, plus larges et plus rapides que les vélos conventionnels. La vitesse de ces engins serait le plus grave problème car même les usagers des vélos d'entraînement qui me dépassent à grande vitesse, me laissent toujours un peu inquiète. Evidemment il peut y avoir des pistes assez larges pour permettre ce type de véhicule mais ce n'est pas le cas dans les localités citées plus haut.

Sur les boulevards St-Jean, Des Sources, St-Charles, Gouin ainsi que sur la route qui fait le tour de l'Ile Bizard nous partageons la route avec les véhicules à quatre roues. J'évite ces boulevards autant que possible car trop dangereux; ce qui m'incite à rouler sur les trottoirs.

Par ailleurs, il est désagréable de conduire sur la piste du Boulevard Pierrefonds car les voitures nous laissent non seulement l'odeur du combustible mais une atmosphère poussiéreuse qui coupe la respiration et nous aveugle. Serait-il possible de nettoyer le Boulevard avec des jets d'eau plus souvent?

La route qui ceinture l'Ile Bizard était une belle balade par le passé. A présent, le trafic est constant et les accotements trop craquelés pour qu'on puisse profiter pleinement de la promenade. La note positive est la nouvelle piste cyclable sur le seul pont de l'Ile Bizard. Quelle joie que de sentir la fraîcheur de l'eau sur notre peau! Mille mercis!

Maintenant je veux attirer l'attention sur le partage des pistes au Parc Nature du Bois de l'Île Bizard. Ici les vélos et les piétons partagent les pistes. J'y circule tantôt à vélo tantôt à pieds. Il y a de la place pour les deux MAIS il faudrait afficher le fait que ces sont des pistes de promenade et non des pistes de course. Il faut respecter la quiétude des lieux, les gens à pieds, les photographes animaliers. Je peux déduire que le même problème existe dans les autres parcs nature de la métropole.

Même si le port du casque n'est pas un sujet de discussion dans cette réunion, je souhaite donner mon point de vu : **QUE LE PORT DU CASQUE NE DEVIENNE PAS OBLIGATOIRE!** Personnellement, je suis convaincue que se boucher les oreilles avec des casques pour écouter la musique ou autre, est plus dangereux que conduire sans casque. Il faut être alerte à tout ce qui nous entoure; avec la pratique on peut facilement distinguer au son, une voiture, un pick-up, un camion, un autobus, des patins à roulettes ou d'autres vélos et ainsi réagir en conséquence.

J'espère que cette contribution vous aidera à tracer les grandes lignes des règlements applicables sur les pistes cyclables.

Merci beaucoup.

Elena Benavides
Pierrefonds-Roxboro